



Mobilisons-nous pour l'abandon des E3C

En dépit des protestations nombreuses des personnels et le refus unanime des organisations syndicales et de la FCPE - principale fédération de parents d'élèves, le ministre Blanquer persiste à vouloir faire passer la première série d'épreuves communes de contrôle continu (E3C), dès le mois de janvier 2020, dans les classes de premières générales et technologiques.

Depuis la rentrée la mise en place des réformes du bac et du lycée ne cesse de montrer que celle-ci ont été faites dans la précipitation et l'impréparation les plus complètes :

- le format des épreuves du baccalauréat a été fixé au dernier moment,
- les programmes ont presque tous été rejetés par le Conseil Supérieur de l'éducation
- les emplois du temps morcelés déstabilisent enseignant-e-s et élèves
- les plateformes de sélection des sujets pour les E3C, ouvertes très tardivement, dysfonctionnent : la commande tardive des sujets a été réalisée dans l'urgence et sans un temps de relecture sérieuse.
- Les collègues n'ont pu avoir connaissance des différents sujet possibles que 15 jours avant les vacances d'Hiver, ce qui rend illusoire une bonne préparation de leurs élèves.

En renvoyant l'organisation au local, le ministre a montré son incapacité à assurer une organisation fiable du baccalauréat. L'annonce d'une indemnité de correction à hauteur de de 50 € pour trente-cinq copies (soit 1,42 euro par copie), est parfaitement ridicule.

Nos organisations rappellent leur opposition aux réformes du baccalauréat et du lycée général et technologique, qui accentuent encore le tri social des élèves. Ce phénomène déjà largement à l'oeuvre, avec la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université, est encore amplifié par l'introduction du contrôle continu dans l'examen du baccalauréat.

Dans l'immédiat, la CGT Éduc'action, le SNES, le SNEP et SUD Éducation exigent l'abandon définitif des épreuves communes de contrôle continu (E3C) du deuxième trimestre en classe de première et revendiquent le retour à un examen national fondé sur des épreuves disciplinaires, ponctuelles et terminales.

D'ores et déjà, elles appellent les personnels à se réunir dans les établissements pour débattre de la tenue de ces E3C et à s'y opposer notamment par la grève des surveillances. Nos organisations soutiendront les initiatives prises localement pour entraver leur mise en œuvre et déposent des préavis de grève dans ce sens sur toute la période de mise en œuvre de cette session d'E3C.

La CGT Éduc'action, le SNES, le SNEP et SUD Éducation continuent de lutter contre les réformes Blanquer dont elles revendiquent l'abrogation.

Paris, le 10 janvier 2020